



Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF)

RAPPORT D'EXECUTION 2021

Février 2022

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
I. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES DECISIONS DES SESSIONS 2020 DU COS	2
1.1 <i>Mise en œuvre des résolutions</i>	2
1.2 <i>Mise en œuvre des recommandations</i>	3
II. ETAT D'EXECUTION 2021 DU PROGRAMME	3
2.1 <i>Contexte d'exécution</i>	3
2.2 <i>Bilan global du programme au cours de l'année 2021</i>	4
2.2.2. <i>Bilan financier</i>	5
2.3 <i>Principaux résultats atteints par axe d'intervention</i>	5
III. DIFFICULTES ET SUGGESTIONS	19
3.1 <i>Difficultés</i>	19
3.2 <i>Suggestions</i>	19
CONCLUSION	20

AEPS	Adductions d'Eau Potable Simplifiées
AFD	Agence Française de Développement
BCER	Bassins de Collecte de l'Eau
CCO	Comité Conjoint d'Orientation
CCP	Commission de Consolidation de la Paix
CCS	Coordinations Communales de Sécurité
CFA	Communauté Financière Africaine
CM	Centre Médical
CMA	Centre Médical avec Antenne chirurgicale
COS	Conseil d'Orientation Stratégique
CPD	Commissariat de Police Départementale
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CTC	Cadre technique de concertation
DGAIE	Direction Générale des Affaires Immobilières et de l'Equipement de l'Etat
DGB	Direction Générale du Budget
DGDT	Direction Générale du Développement Territorial
DGEP	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGCMEF	Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DPPN	Direction Provinciale de la Police Nationale
FCP	Fonds de Consolidation de la Paix
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
LFR	Loi de Finances Rectificative
MAP	Matrice d'Actions Prioritaires
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
OSC	Organisations de la Société Civile
PACT	Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales
PCRSS	Projet Communautaire de Relance et de Stabilisation au Sahel
PDI	Personnes Déplacées Internes
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PPD	Projets et Programmes de Développement
PTAB	Plan de Travail Annuel Budgété
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PUDTR	Projet d'urgence et de développement territorial et de résilience
PUS-BF	Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UE	Union européenne
VBG	Violences Basées sur le Genre

INTRODUCTION

Le Gouvernement a adopté en juillet 2017, le Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF) en vue de contribuer à l'amélioration de la sécurisation des personnes et des biens ainsi qu'au développement économique et social initialement dans les régions administratives du Sahel et du Nord. Compte tenu de l'évolution de la situation sécuritaire dans le pays, le Gouvernement a décidé en juin 2019 de son extension aux régions du Centre-Nord, de l'Est, du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun.

Dans le cadre du suivi-évaluation de la mise en œuvre et de la reddition des comptes, un rapport annuel d'exécution des activités du programme est élaboré par l'unité de coordination du PUS-BF. Le présent rapport 2021 est structuré comme suit : (i) état de mise en œuvre des conclusions des sessions 2021 du COS, (ii) état d'exécution du programme en 2021 et (iii) difficultés rencontrées et suggestions.

I. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES DECISIONS DES SESSIONS 2020 DU COS

Au cours de l'année 2021, les membres ont tenu deux (02) sessions respectivement le 12 mars février et le 12 novembre. Au cours de ces sessions, ils ont adopté trois (03) résolutions et formulé trois (03) recommandations.

1.1 Mise en œuvre des résolutions

Les résolutions concernaient l'adoption du Plan de travail annuel budgété (PTAB) 2021 du PUS-BF, le projet de rapport consolidé du PUS-BF sur la période 2017-2020 et l'adoption du projet de rapport d'avancement dudit programme au 30 octobre 2021.

Pour la mise en œuvre réussie du PTAB dont le coût s'élevait à environ 209,42 milliards F CFA pour les ministères et environ 20,556 milliards de FCFA pour les collectivités territoriales, des orientations ont été données à l'ensemble des acteurs de mise en œuvre de s'impliquer pleinement à la mise en œuvre des activités.

S'agissant du projet de rapport consolidé du PUS-BF sur la période 2017-2020 et du projet de rapport d'avancement dudit programme au 30 octobre 2021, ils ont été finalisés et prennent en compte les observations faites par les membres du COS du PUS-BF lors de la deuxième session du 12 novembre 2021.

1.2 Mise en œuvre des recommandations

Les recommandations sont relatives à la reconduction de la mesure d'allègement de la procédure de passation des marchés pour le PTAB 2021 et à la soumission au Gouvernement de la note d'orientation du PUS-BF sur la période 2022-2025.

S'agissant de la reconduction de la mesure d'allègement de la procédure de passation des marchés pour le PTAB 2021, le Conseil des Ministres a en sa séance du 27 avril 2021 procédé à la signature du décret n°2021-0315/PRES/PM/MINEFID portant allègement des conditions de recours à la procédure d'entente directe pour la passation des marchés publics et des délégations de service public dans le cadre de la mise en œuvre du programme. S'en est suivi la prise de son arrêté d'application N°2021-0299/MINEFID/CAB du 31 mai 2021 portant fixation des investissements concernés par le décret N°2021-0315/PRES/PM/MINEFID portant allègement des conditions de recours à la procédure d'entente directe pour la passation des marchés publics et des délégations de service public.

De plus, le Conseil des Ministres en sa séance du 29 décembre 2021 a adopté le décret portant allègement des mesures relatives à la passation, à l'exécution, à la réception et au paiement des marchés publics et des délégations de service public dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'urgence pour le Sahel (PUS-BF) conformément à la recommandation du Conseil d'orientation stratégique (COS) du PUS-BF tenu le 12 novembre 2021.

S'agissant de la soumission au Gouvernement de la note d'orientation du PUS-BF sur la période 2022-2025, le processus est en cours.

II. ETAT D'EXECUTION 2021 DU PROGRAMME

2.1 Contexte d'exécution

Au cours de l'année 2021, le PUS-BF s'est exécuté dans un contexte sécuritaire toujours difficile couplé à la manifestation de la pandémie à coronavirus.

La menace sécuritaire a encore affecté la mise en œuvre des activités du PUS-BF au cours de l'année 2021. En effet, l'exécution des marchés publics s'est révélée difficile pour la plupart des ministères qui ont enregistré, soit des chantiers en arrêt, soit des chantiers abandonnés ou non achevés suite à des menaces récurrentes des groupes terroristes dans certaines zones. De plus, cette situation sécuritaire délétère a entraîné des mouvements de populations remettant en cause la réalisation de certaines activités programmées par les acteurs de mise en œuvre du programme. Ainsi, le nombre de Personnes déplacées internes (PDI) est estimé à 1 579 976 individus à fin décembre 2021.

Quant à la pandémie de la Covid-19, elle a continué d’avoir un impact sur la mise en œuvre des activités du programme au cours de l’année 2021. En effet, la fermeture des frontières dans l’Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) a eu un impact sur l’approvisionnement des entreprises et sur la hausse des prix des matériaux engagés dans la construction des infrastructures.

2.2 Bilan global du programme au cours de l’année 2021

2.2.1. Bilan physique

Le niveau d’exécution physique des actions prévues dans le PTAB 2020 par les différents ministères est présenté essentiellement suivant les actions entièrement exécutées¹ et celles en cours d’exécution. Ainsi, le niveau d’exécution physique des actions prévues dans le PTAB 2021 fait ressortir 656 actions exécutées sur 830 programmées représentant un taux de 78,9% contre un taux de 64,8% l’année passée.

Tableau 1 : Situation d’exécution physique du PUS-BF au 31/12/2021

Ministère	Actions programmées	Niveau de maturité		Taux d'exécution %	
		Actions exécutées	Actions en cours	Exécutées	En cours
AXE 1: PRISE EN CHARGE DES DEFIS SECURITAIRES					
MSECU	17	15	8	88,24%	52,94%
MDENAC	PM	PM	PM	PM	PM
MEEVCC	2	1	1	50,00%	0,5
TOTAL AXE 1	19	16	9	84%	47%
AXE2: OPTIMISATION DE LA GESTION DES URGENCES HUMANITAIRES ET SOCIALES					
MFSNFAH	7	2	5	28,57%	71,43%
MEA	34	17	17	50,00%	50,00%
MESRI	16	2	14	12,50%	87,50%
MENAPLN	72	60	12	83,33%	16,67%
MS	233	220	13	94,42%	5,58%
TOTAL AXE 2	362	301	61	83,15%	16,85%
AXE 3: RENFORCEMENT DE LA PRESENCE DE L'ETAT					
MATDCS	39	30	9	76,92%	23,08%
TOTAL AXE 3	39	30	9	76,92%	23,08%
AXE 4: CONSTRUCTION DES BASES DE LA RESILIENCE DES POPULATIONS ET DES TERRITOIRES					
MEMC	17	10	7	58,82%	41,18%
MSL	4	2	2	50,00%	50,00%
MUHV	9	6	3	66,67%	33,33%

¹ Les actions pour lesquelles les taux d’exécution ont été de 100%

Ministère	Actions programmées	Niveau de maturité		Taux d'exécution %	
		Actions exécutées	Actions en cours	Exécutées	En cours
MJDHPC	28	22	6	78,57%	21,43%
MICA	13	1	12	7,69%	92,31%
MAAHM	105	95	10	90,48%	9,52%
MRAH	71	56	15	78,87%	21,13%
MJPEJE	80	60	20	75,00%	25,00%
MID	18	8	10	44,44%	55,56%
MESRSI	16	6	10	37,50%	62,50%
MINEFID (PADEL)	45	38	7	84,44%	15,56%
TOTAL AXE 4	406	304	102	74,88%	25,12%
AXE 5: GESTION DU PROGRAMME ET APPUI INSTITUTIONNEL					
MINEFID	4	4	0	100%	0%
TOTAL AXE 5	4	4	0	100%	0%
TOTAL GENERAL	830	655	181	78,92%	21,81%

2.2.2. Bilan financier

Au plan financier, les engagements de dépenses se chiffrent à environ 204,40 milliards sur une prévision de 387,23 milliards, soit un taux d'exécution de 52,7% contre 47,8% enregistrée l'année passée à la même période. Ce total général ne prend pas en compte les prévisions des partenaires techniques et financiers de certains ministères qui ne sont pas encore disponibles. Le tableau ci-après décrit la situation synthétique d'exécution financière des actions par ministère.

2.3 Principaux résultats atteints par axe d'intervention

En rappel, pour atteindre les objectifs du PUS-BF, quatre (04) axes d'intervention ont été identifiés : (i) la prise en charge des défis sécuritaires ; (ii) l'optimisation de la gestion des urgences sociales ; (iii) le renforcement de la présence de l'État et (iv) la construction des bases de la résilience des populations et des territoires. Ces axes d'intervention ont été déclinés en actions opérationnelles mises en œuvre par les différents départements ministériels et les projets et programmes intervenant dans plusieurs localités de la zone de couverture du programme.

Les efforts consentis au cours de l'année 2021 par les différents acteurs de mise en œuvre du PUS-BF (ministères, collectivités territoriales) ont permis de concrétiser des réalisations majeures qui se déclinent comme suit selon les axes d'intervention du programme (voir la situation détaillée des actions réalisées en annexe 2).

2.3.1 Axe 1 « prise en charge des défis sécuritaires »

Les acquis au niveau de l'axe 1 « prise en charge des défis sécuritaires » pour les ministères concernent les domaines du renforcement des capacités des Forces de défense et de sécurité (FDS) et du rétablissement de la confiance entre ces dernières et les populations.

En matière de défense et de sécurité, les acquis engrangés concernent entre autres (i) la poursuite de la construction d'une Compagnie de Gendarmerie à Tougan et (ii) l'organisation des ratissages nocturnes dans les zones criminogènes dans les 6 régions du PUS-BF. A cela s'ajoute l'organisation : (i) des sessions de formations des membres des observatoires départementaux et provinciaux des régions du Nord, du Centre-est, de l'Est en technique de prévention et de gestion des conflits communautaires ; (ii) une session de formation au profit de 50 Forces de défense et de sécurité (FDS) sur le respect des droits humains dans les opérations de lutte contre le terrorisme dans deux régions du Nord et du Sahel et (iii) des sessions de vulgarisation de la loi N°039-2017/AN du 27 juin 2017 portant protection des défenseurs des droits humains dans les régions concernées . Il faut noter aussi le renforcement en personnel au profit des services de sécurité (police et gendarmerie) et leur équipement dans les régions du PUS-BF pour faciliter la mobilité des troupes.

En vue de renforcer la confiance entre les populations, les FDS et l'administration, des actions ont été mises en œuvre par les projets du Fonds de consolidation de la paix (PBF). Ainsi, 150 policiers et gendarmes (y compris 45 femmes), chargés de l'application de la loi ont une meilleure connaissance de leurs rôles et responsabilités en matière de protection des droits des jeunes filles et garçons consolidateurs de paix et défenseurs des droits de la personne.

500 personnes dont 150 jeunes garçons, 100 jeunes filles, 150 Forces de Défense et de Sécurité et 100 agents de santé dont 40 femmes se sont également familiarisées avec les mécanismes et instruments de lutte contre la torture et les disparitions forcées et ont une meilleure connaissance de la Loi portant protection des défenseurs des droits humains au Burkina Faso, de la loi portant répression des violences faites aux femmes et aux filles et sur le Fonds d'assistance judiciaire.

Dans le contexte d'insécurité qui prévaut, la construction de la confiance entre la population et les FDS passe aussi par la compréhension de l'obligation de contrôle des véhicules et des passagers. A cet effet, 50 panneaux d'information relatifs à la circulation des personnes physiques et des véhicules et les documents requis pour les différents contrôles routiers ont été confectionnés et implantés dans les provinces de Yatenga, Loroum, Soum, Oudalan, Seno et Yagha à l'attention des usagers et des agents

de sécurité (Police et Gendarmerie). Aussi, 240 boîtes à images et affiches sur les droits et devoirs des populations et des FDS sont confectionnées et mises à la disposition de la Direction de la Police de Proximité (DPP), pour faciliter le dialogue entre les populations et les forces de sécurité. Ces outils ont permis la formation de 17 Formateurs qui, à leur tour ont sensibilisé 60 femmes issues des groupements féminins des régions du Nord et du Sahel pour favoriser la coproduction de la sécurité entre les populations et les FDS.

2.3.2 Axe 2 « optimisation de la gestion des urgences sociales »

Au niveau de l'axe 2 « optimisation de la gestion des urgences humanitaires et sociales », les acquis se rapportent aux domaines de l'humanitaire, de la santé, de l'éducation, de l'accès à l'eau potable et l'assainissement.

Au plan humanitaire, des actions d'assistance humanitaire ont été menées au profit de 2 000 000 de personnes pour un montant total de 788 765 000 FCFA. Aussi, des transferts monétaires ont été réalisés au profit de 79 383 ménages pauvres et vulnérables dont 19 896 Personnes déplacées internes (PDI) d'un montant total de 2 803 20 250 FCFA. De même, une assistance alimentaire a été apportée à 1 394 202 personnes vulnérables, victimes de catastrophes et de crises humanitaires et 441 000 ménages déplacés ont bénéficié d'articles ménagers essentiels (AME) d'un montant total de 13 572 551 650 FCFA. On note également que dans le cadre des actions du PUS-BF, 595 personnes déplacées internes (PDI) ont bénéficié d'appui financier d'un montant de 15 475 000 FCFA pour la réalisation des Activités génératrices de revenus (AGR).

Le renforcement de la résilience sociale passe aussi par la prise en charge des traumatismes que vivent les populations affectées par les violences, en particulier les violences basées sur le genre. Dans les régions du Nord, du Sahel et de l'Est, 25 travailleurs sociaux ont été outillés sur la prise en charge psychosociale des femmes victimes de violences basées sur le Genre (VBG) en général et de violences sexuelles en particulier et 25 agents de santé ont acquis des aptitudes de prise en charge médicale et psychosociale des femmes survivantes des VBG. Dans la région du Centre Nord, 223 personnes déplacées internes (PDI) et les populations hôtes dont 115 femmes ont été sensibilisées sur les VBG et leurs conséquences sur la santé physique et psychique. 34 personnes dont 30 femmes et 4 hommes ont été prises en charge à travers des consultations individuelles ou des thérapies de groupe dans les communes de Kaya, de Tougouri et de Barsalogho. Les équipes mobiles ont identifié et ont apporté une prise en charge psycho-sociale à 130 femmes et filles survivantes de VBG. Par ailleurs, quatre émissions de débats radiophoniques de sensibilisation sur la cohabitation pacifique et la cohésion sociale réalisées ont touché plus d'un demi-million de personnes dans la région du Centre Nord.

Dans le domaine de la santé, il faut noter : (i) dans la région du Centre-Est, la dotation d'une ambulance au district de Ouargaye et d'une ambulance au district de Bittou ; (ii) dans la région du Centre-Nord, les constructions d'une maternité au Centre de santé et de promotion sociale (CSPS) de Niénga et d'un dispensaire au CSPS de Badinogo ; (iii) dans la région de l'Est, les constructions du CSPS dans le village de Kotouri, de la maternité dans le village de Barbaniali, du CSPS dans le village de Tantiaka, du CSPS dans le village de Yendjoaga, la dotation d'une ambulance pour le district sanitaire de Fada et (iv) dans la région de la Boucle du Mouhoun, la dotation de 3 ambulances pour les CSPS des chefs lieu de communes frontalières du district de Nouna.



Dans le domaine de l'éducation, les principales réalisations dans le cadre du PUS-BF au cours de l'année 2021 portent essentiellement sur des réalisations d'infrastructures éducatives et la gestion de l'éducation en situation d'urgence des élèves déplacés internes consécutives à la situation d'insécurité persistante dans les six (06) régions du PUS-BF.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de scolarisation accélérée avec passerelle (SSAP) dans les foyers coraniques, 884 nouveaux enfants talibés (284 dans la région du Nord et 600 dans le Sahel) sont enrôlés dans cette formation de seconde chance portant à 1.738 le nombre total d'enfants talibés qui suivent les cours de SSAP dans 56 foyers coraniques (20 au Nord et 36 au Sahel). Cependant, en raison de l'insécurité, 23 centres SSAP ont été fermés dans la région du Sahel affectant 639 apprenants dont 301 filles. Cette stratégie a permis à 347 apprenants dont 94 filles à rejoindre le



Foyer coranique, Ouahigouya

système d'éducation officiel. Elle permet d'enseigner aux jeunes talibés les notions de citoyenneté, de paix et de la cohésion sociale dans les foyers, perçus comme des potentiels « embryons de la radicalisation ».

Aussi, 558 adolescents et jeunes désœuvrés², dont 205 filles, ont bénéficié des formations qualifiantes pratiques et d'accompagnement pour leur insertion socioéconomique. 222 jeunes (101 filles et 121 garçons) ont suivi les formations professionnelles dans les filières telles que l'élevage, la couture, la menuiserie bois, la mécanique, la soudure et 236 autres (104 filles et 132 garçons) ont reçu des appuis pour réaliser des activités génératrices de revenus dans les filières de transformation des produits locaux, restauration, embouche ovine et vente de céréales.

Les actions entreprises en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement ont permis la réalisation de 100 latrines familiales dans la région du Nord et de 20 forages neufs dans la région de la Boucle du Mouhoun.

Dans le domaine des enseignements supérieurs, les principales réalisations au cours de l'année 2021 ont été : (i) la conduite des travaux de réalisation de l'amenée d'eau et d'électricité au CU de Dori et (ii) le recrutement du bureau de suivi et de contrôle pour le projet de construction et d'équipement d'une unité de recherche en Sciences et Technologies et d'une cité universitaire au Centre universitaire de Dori.

Au niveau du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, il faut signaler que dans le cadre du renforcement du capital productif local : (i) l'ouverture de 3 bureaux de Centre de facilitation des actes de construire (CEFAC) dans 3 régions (Fada/Dori/Dédougou) et (ii) la poursuite de l'offre de services d'incubation et de fonctionnement aux entreprises dans les 6 régions du PUS-BF.

2.3.3 Axe 3 : renforcement de la présence de l'Etat

Les acquis engrangés au niveau du renforcement de la présence de l'Etat (axe 3) concernent uniquement la construction d'une compagnie type d'incendie et de secours à FADA, les travaux de constructions et les travaux de réhabilitations des bureaux et résidence des Chefs de Circonscription Administrative. Les travaux de constructions ont concerné le bâtiment de la compagnie type d'incendie et de secours à FADA, la clôture du Gouvernorat de la Région de la Boucle du Mouhoun, le bâtiment du Haut-Commissariat de la province de la KOSSI/ Nouna, du Haut-Commissariat de Djibo et de la résidence, la clôture du Haut-commissariat de Kongoussi et le parking et d'une guérite au Haut-commissariat de Kongoussi. A ceux-ci s'ajoutent les réhabilitations du Gouvernorat de la Boucle du Mouhoun et de sa résidence, de la résidence du Gouverneur du Nord.

² Dont 330 dans la région du Sahel et 228 dans la région du Nord

Dans le domaine de la justice, les projets PBF ont appuyé l'organisation de six (6) audiences foraines de justice à Bani, Dori, Kongoussi, Kamboinsin (au profit des déplacés de Djibo), Gourcy et Ouahigouya. Deux (02) audiences foraines extraordinaires et deux (02) audiences de la chambre criminelle de la cour d'appel de Ouagadougou sont tenues à Dori et Ouahigouya. Ces audiences foraines ont permis de juger 180 affaires civiles et correctionnelles, de délivrer 300 certificats de nationalités et 120 casiers judiciaires. Les audiences foraines extraordinaires de la cour d'appel de Ouagadougou ont permis de juger 47 affaires criminelles et 36 correctionnelles en appel. En outre, 50 membres des Commissions d'assistance judiciaire du Sahel et du Nord, ainsi que les parallégaux des organisations de la société civile ont été formés afin de vulgariser le Fonds d'Assistance Judiciaire et les procédures pour en bénéficier.

Par ailleurs, un dispositif d'assistance juridique a été mis en place dans cinq (5) établissements pénitenciers³ avec 10 volontaires parallégaux (5 femmes et 5 hommes) qui assistent les prévenus n'ayant pas accès aux conseils d'avocats.

Dans les régions de l'Est et du Centre-Est, six (06) centres communaux d'état civil ont été équipés en matériels informatiques (tablettes, imprimantes, micro-ordinateurs, clés de connexion, etc.) et 44 agents de formation sanitaires ont été outillés sur les techniques de déclaration numériques des actes d'Etat civil (naissance/décès). Des audiences foraines organisées avec l'appui du PBF ont permis la délivrance de 2.200 CNIB⁴ (1.100 à l'Est et 1.100 au Centre Est) et 600 jugements supplétifs (300 à Est et 300 au Centre Est) en faveur des bénéficiaires dans six (06) communes de l'Est et du Centre-Est.

Concernant la promotion de la redevabilité en matière de gouvernance locale, quatre (4) rencontres des cadres de redevabilité des communes de Kaïn, Sollé, Bahn, Dori ainsi que du Conseil régional du Sahel ont été organisées ; dix (10) cadres de concertation des communes de Dori, Gorom-Gorom, Déou, Oursi, Sebba, Gorgadji, Seytenga, Kelbo, Mansila et de la Province du Yatenga sont organisées. Ces cadres de concertation ont permis au Conseils communaux de rendre compte de leur gestion aux citoyens et d'impliquer les populations dans les décisions de gouvernance de la collectivité afin de renforcer ainsi la confiance entre l'administration locale et la population. Aussi, les Coordinations communales de sécurité (CCS) de quinze (15) communes des régions du Sahel (11 communes) et du Nord (4 communes) ont reçu un appui pour l'élaboration de quinze (15) plans communaux de coproduction de la sécurité au profit desdites communes. Ces exercices ont permis aux communes de faire un diagnostic en recensant de façon consensuelle les problèmes de sécurité de leurs localités et proposer des solutions endogènes.

Quatre (04) communes de la région du Nord, onze (11) du Sahel et quinze (15) préfectures sont dotées de 30 ordinateurs portables, 30 imprimantes multifonctions légères et 75 tablettes afin de permettre leur fonctionnement et poursuivre la fourniture

³ Maison d'Arrêt et de Correction de Ouagadougou, Prison de haute sécurité, Bobo Dioulasso, Dori et Fada.

⁴ Carte nationale d'identité burkinabè.

des services d'état civil aux citoyens, même étant déplacés dans les chefs-lieux des provinces ou de région suite à l'insécurité. Les dotations en équipements ont concerné aussi les tribunaux de grande instance de Dori et Ouahigouya, les DREP et les deux Conseils régionaux qui participent au processus de délivrance et au contrôle de légalité des actes d'état civil. Pour ces derniers, 10 ordinateurs et huit (8) imprimantes leurs sont destinés. Les services communaux d'état civil de la province du Soum ont bénéficié d'une remise à niveau par la Direction générale de l'État civil et la Justice pour réduire les erreurs dans l'établissement des actes de naissance.

2.3.4 Axe 4 : construction des bases de la résilience des populations et des territoires

Dans le domaine de l'agriculture, les réalisations principales de l'année 2021 sont : (i) dans la Boucle du Mouhoun, l'aménagement de 300 ha de bas-fonds rizicoles, la mise à disposition des producteurs 82 tonnes des semences de variété améliorée, l'acquisition de 5 motoculteurs au profit des producteurs et l'acquisition de 31 motos pour les activités de l'appui conseil ; (ii) dans la région du Centre Est, l'acquisition de 119 tonnes de semences améliorées, 44 tonnes de NPK, de 38 tonnes d'Urée ; (iii) dans la région du Centre Nord, l'aménagement de 60 ha de bas-fonds rizicoles et la mise à disposition des producteurs de 2,342 tonnes des semences de variété améliorée ; (iv) dans la région de l'Est, l'aménagement de 645 ha de bas-fonds et de 12,5 ha de périmètres irrigués, la réhabilitation de 50 ha de bas-fonds, la mise à disposition des producteurs de 4,18 tonnes des semences de variété améliorée et l'installation de 262 jeunes promoteurs agricoles ; (v) dans la région du Nord, l'aménagement de 100 ha de bas-fonds et la mise à disposition des producteurs de 9,53 tonnes des semences de variété améliorée et (vi) dans la région du Sahel, l'aménagement de 40 ha de bas-fonds et 120 ha de CES/DRS (cordon pierreux, Zai et demi-lune), la mise en place d'une plateforme multifonctionnelle, la réalisation de 5 puits maraichers, l'aménagement et le reboisement-fixation de 20 ha, l'acquisition de 4 motoculteurs au profit des producteurs.



Demi lunes réalisées à Bani



Bouli achevé à Bouroum

Dans le **domaine de l'énergie**, les principaux acquis sont : (i) l'électrification de 68 localités dans le cadre du projet d'électrification rurale de 79 localités dans les régions du PUS-BF ; (ii) la construction en cours de plate-forme multiforme dans 7 localités dans le cadre de la construction de 21 plates-formes ; (iii) la signature de contrat pour le démarrage de la construction de la centrale solaire 10 MW à Kaya dans la région du Centre-Nord, de la ligne 225 kV Pâ-Diéboukou, des constructions de la ligne 225 kV Ziniaré –Kaya et la ligne 90 kV Wona –Dédougou et du poste de Wona –Dédougou. Et (iv) l'installation d'un système de télé conduite des postes de Wona, Dédougou, de Pâ, Diébougou, Ziniaré & Kaya.

En matière d'infrastructures routières, on note : (i) 70 km de route bitumée réalisées (Route Kantchari-Diapaga) ; (ii) 4,34 km de voiries urbaines réalisées à Kantchari et Diapaga ; (iii) 345 km d'études routières réalisées dans les régions de l'Est, du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Est et (iv) 291 km de routes entretenues par l'entretien périodique dans les régions de l'Est, du Centre-Nord et du Centre-Est.



Route Kantchari-Diapaga



Demi lunes réalisées à Bani

Dans le domaine de la jeunesse, les activités suivantes ont été réalisées : (i) 2750 jeunes et femmes bénéficiaires de prêts ont été suivis et accompagnés ; (ii) 284 volontaires ont été recrutés et placés sur les chantiers de développement ; (iii) 446 jeunes et femmes demandeurs d'emploi ont été placés en stage ; (iv) 380 jeunes et femmes demandeurs d'emploi ont été formés en Technique de Recherche d'Emploi ; (v) 5580 jeunes et femmes ont été formés /sensibilisés en entrepreneuriat ; (vi) 400 jeunes et femmes ont été formés au permis de conduire et (vii) 5385 ont été formés/sensibilisés sur les thématique en lien avec le civisme, citoyenneté, la promotion de la paix, les conduites addictives, l'extrémisme violent, et la prévention et la gestion des conflits. Dans le domaine des loisirs, la construction du plateau omnisport de la Direction régionale des sports des loisirs du Sahel a été achevée et la nuit des récompenses des meilleurs sportifs de la région a été organisée.

Aussi, 558 adolescents et jeunes désœuvrés⁵, dont 205 filles, ont bénéficié des formations qualifiantes pratiques et d'accompagnement pour leur insertion socioéconomique. 222 jeunes (101 filles et 121 garçons) ont suivi les formations professionnelles dans les filières telles que l'élevage, la couture, la menuiserie bois, la mécanique, la soudure et 236 autres (104 filles et 132 garçons) ont reçu des appuis pour réaliser des activités génératrices de revenus dans les filières de transformation des produits locaux, restauration, embouche ovine et vente de céréales.

Au titre du renforcement de la résilience des jeunes et de la cohésion sociale entre les déplacés et les communautés hôtes, 100 microprojets générateurs de revenus viables ont été sélectionnés (parmi 239 projets présentés) suivant un processus participatif dans les communes de Kaya, Dori, Barsalogho et Gorom-Gorom (soit 25 microprojets par commune).

Ces microprojets portés par 1.050 jeunes déplacés et des communautés hôtes dont 50% de femmes, ont reçu des subventions pour un montant total de soixante (60) millions de Francs CFA à travers le Réseau des Caisses Populaires du Burkina Faso. La mise en œuvre de ces microprojets a contribué à renforcer cette dynamique de cohabitation entre des jeunes déplacés internes, réfugiés et populations hôtes au sein des communautés des quatre communes cibles.



Photo de famille des bénéficiaires des micro-projets

⁵ Dont 330 dans la région du Sahel et 228 dans la région du Nord

Dans les régions de l'Est et du Centre Est, 132 autres jeunes dont 66 femmes identifiés de façon participative avec les leaders locaux, ont été formés en entrepreneuriat dans les métiers comme l'artisanat, le commerce, l'élevage, l'agriculture et en leadership, en collaboration avec le Conseil national de la Jeunesse (CNJ). Ensuite, chaque jeune a été placé en stage pratique auprès d'un maître pour servir de mentor. Un processus est en cours pour identifier une institution de microfinance pour gérer les subventions qui seront accordées à ces jeunes.



Formation des jeunes en entrepreneuriat à Yargatenga, région du Centre-Est

Au titre de la prévention des conflits liés à l'exploitation extensive des terres dans la région de l'Est, 1.600 ménages (35% dirigés par des femmes) des communes de Bilanga, Piéla, Diapangou, Diabo et Fada ont bénéficié des intrants agricoles pour accroître leur production vivrière, maraîchère et fourragère. Ce sont 4,5 tonnes de semences vivrières, 140 tonnes d'engrais organiques, 42 tonnes de semences maraîchères et 2 tonnes de semences fourragères qui sont distribués aux producteurs. Aussi, un appui a été accordé à la DRAAH/Est en semences (15.5 tonnes) et fertilisants (36 tonnes) pour l'exploitation des sites maraîchers et de la ferme intégrée en cours d'aménagement.

Au niveau des ressources animales, les actions majeures ont été les constructions de 12 parcs de vaccination, d'un (1) marchés de bétail, de 6 postes vétérinaires, la réalisation de 25 forages l'acquisition de 500 tonnes d'aliment à bétail, de 15 millions contre la PPCB dans les différentes communes du PUS-BF.

Dans le domaine de l'urbanisme, on relève : (i) l'achèvement du 1er lotissement des communes rurales non encore aménagées (Tin-Akoff, Sampelga, Seytenga, , Boundoré) dans la région du Sahel ; (ii) la réalisation en cours d'une étude de faisabilité pour l'aménagement de zones d'activités économiques à Dori ; (iii) l'élaboration en cours du Schéma directeur de drainage des eaux pluviales (SDDEP) de la capitale régionale Dori (PTDIU) et (iv) la validation des Schémas Directeurs de Drainage des Eaux Pluviales (SDDEP) des villes de Dori(PTDIU) Dédougou, Kaya, Fada et Ouahigouya (FAU).

En 2021, 20 nouvelles organisations féminines se sont engagées dans l'éducation à la paix, la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans les régions du Sahel et du Nord, portant à 154 le nombre d'organisations engagées depuis 2019. 181 femmes, membres de ces organisations, ont été formées pour cette mission et dotées d'outils pédagogiques (boîtes à image, dépliants et affiches en français, mooré et en fulfuldé). Elles ont réalisé 671 séances de plaidoyer et de sensibilisation touchant 17.687 personnes dont 9.928 femmes dans les régions du Sahel et du Nord. En outre, 150 structures communautaires de veille et d'alerte précoce, antérieurement mises en place ou redynamisées dans les régions du Nord et du Sahel, ont mené au cours de l'année 123 dialogues communautaires pour renforcer les valeurs du vivre ensemble en impliquant fortement les femmes et les jeunes.

Deux (2) centres multifonctionnels (un à Gorom-Gorom et un à Thiou) ont été réhabilités et équipés pour servir de cadre d'échanges et de partage d'expériences et de bonnes pratiques pour les jeunes.

En 2021, des répertoires de ces mécanismes et structures de médiation dans les régions du Sahel, du Nord et du Centre-Nord ont été élaborés, permettant ainsi une identification et une mobilisation rapide des acteurs locaux en cas de nécessité. Des actions de renforcement des capacités des membres de ces structures sont réalisées dans plusieurs régions incluant les dotations en Guides et outils pédagogiques : 210 personnes (104 femmes) des structures locales d'intercession et de médiation du Nord et du Sahel ont été formées sur la Gestion alternative des conflits locaux (GAC), l'alerte précoce, l'évaluation des risques de conflits communautaires et en médiation ; 44 jeunes (18 femmes et 26 hommes), représentants les groupes des déplacés internes, réfugiés, agriculteurs, éleveurs, femmes et jeunes des communes de Thiou, Banh, Kain et Sollé sont formés en techniques de plaidoyer en vue de leur inclusion dans les mécanismes de gestion pacifique des conflits.

Dans la région du Centre Nord, les Comités d'Action Communautaires⁶ (CAC) mis en place dans les communes de Kaya, Boussouma, Kongoussi et Sabcé ont mis en œuvre des initiatives innovantes de paix et renforcement de la cohésion sociale basées sur les savoirs locaux : i) 62 femmes ont bâti une alliance de paix et de cohésion sociale engageant deux quartiers (Natenga et Yargo) du village de Nesselmtenga à expérimenter la solidarité et le partage comme vecteur de cohésion sociale. Grâce à cette initiative, les deux quartiers auparavant séparés, ont retrouvé une harmonie et partagent les événements sociaux tels que les baptêmes. ii) La médiation ayant abouti à la réconciliation entre les villages de Sanrgo (Moosé) et de Nienega-



*Hôtes & PDI travaillant dans le
Champ de Paix.*



*Célébration d'un baptême à
Nesselmtenga*

⁶ Les CAC sont des structures communautaires de prévention et de résolution des conflits, composées essentiellement des femmes et dirigés par les femmes.

Foulbé (Peulh) en conflits depuis 2020 ; iii) la mise en place d'un « champ de la paix » qui a réuni 50 femmes résidentes et 50 femmes déplacées internes à Koulogo. Le travail des CAC a contribué à réactiver les mécanismes traditionnels de paix et de cohésion sociale qui étaient presque éteintes.

En outre, toujours dans la région du Centre Nord, les comités de conciliation foncière (CCF) sont redynamisés dans 60 villages des communes de Barsalogo, Kaya, Bourzanga, Kongoussi et Tougouri. 46 membres des CCF ont effectué un voyage à Léo et Bouro dans la région du Centre pour apprendre les meilleures pratiques dans la prévention et gestion des conflits fonciers. Le renforcement des capacités des membres de ces CCF, lancé à partir de la commune de Kaya, est en cours.

Dans les régions de l'Est et Centre Est, 10 observatoires⁷ régionaux, provinciaux et départementaux de gestion de conflits communautaires ont été mis en place et/ou redynamisés. 188 membres de ces observatoires ont acquis des capacités



techniques sur diverses thématiques de prévention et gestion de conflits. En outre, 60 leaders religieux et coutumiers ont été sensibilisés sur la tolérance, la cohésion sociale et le vivre ensemble. Après l'installation des Observatoires Départementaux de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires (ODEPREGECC) dans les communes de Madjouari, Pama, Kompienga, Soudougui, Sangha et de Yargatenga, leurs plans d'actions ont été élaborés avec l'appui des niveaux provincial (OPREGECC) et départemental (ODEPREGECC). Ces plans vont bénéficier d'appuis pour leur mise en œuvre.

⁷ Deux (02) observatoires régionaux (Dori et Ouahigouya), deux (02) observatoires provinciaux (Kompienga et Koulpélogo) et Six (06) observatoires départementaux (Pama, Madjoari Kompienga, Soudougui, Sangha et Yargatenga).

Le diagnostic des cadres et mécanismes locaux de concertation et de dialogue communautaires et interreligieux, a aussi été réalisé dans six (6) communes dans la région de l'Est et du Centre-Est afin d'identifier toutes les structures à engager pour atténuer les risques de conflits communautaires. Ce travail a abouti à la mise en place de six (6) cadres interreligieux pour faciliter la concertation entre les leaders des confessions religieuses. Des partages d'expériences intercommunales entre les



Connexion entre l'Observatoire régional de Prévention et de Gestion des Conflits communautaire et les structures d'intercession et de médiation au Sahel

structures de prévention et de gestion des conflits ont été organisés et ont permis à 34 personnes (17 femmes) d'enrichir leurs connaissances à partir des expériences des uns et des autres. De tels échanges renforcent la collaboration entre les structures et permettent l'établissement d'un réseau de mécanismes et structures de prévention et de gestion des conflits.

Le guide de prévention et de gestion de conflits communautaires élaborée en 2015 par ONAPREGECC a été révisé et adapté au contexte qui prévaut. Aussi, un manuel de stratégies innovantes de construction de la paix intégrant l'approche de masculinité positive et un manuel de formation des comités d'actions communautaires ont été développés en faveur des acteurs locaux dans le Centre Nord. Ce manuel est un référentiel qui définit les concepts de consolidation de la paix et de cohésion sociale en lien avec le genre, précise les principes et les engagements des acteurs en consolidation de la paix et de cohésion sociale. Il identifie les compétences nécessaires à la consolidation de la paix et à la promotion de la cohésion sociale en lien avec le genre.

Par ailleurs, des fora ont été organisés en collaboration avec la Plate-Forme des organisations de la Société Civile POSC/PPG au profit des jeunes, des femmes, des chefs religieux et coutumiers dans les provinces de la Kompienga et du Koulpélogo. Au total, 130 personnes ont pris part à cette activité. Ces fora ont permis d'échanger avec

les participants sur les problématiques liées aux conflits communautaires et les défis communs pour la promotion de la paix et le développement socioéconomique. Il s'agissait de faire ressortir le rôle des jeunes, des religieux et les chefs coutumiers dans la promotion du dialogue social, plaider pour l'instauration d'un environnement apaisé ainsi que des propositions d'actions pour le renforcement de la paix sociale dans les communes.

D'autres activités de sensibilisation et d'échanges ont permis de toucher 988 personnes (264 femmes) dans les régions du Sahel, du Nord et du Centre-Nord sur la confiance des populations dans les structures locales de gestion des conflits et des messages de sensibilisation sur la cohésion sociale, la coexistence pacifique et l'utilisation des mécanismes d'alerte précoce comme moyen de résolution des différends.

Tous ces mécanismes mis en place / redynamisés dans le cadre de projets PBF servent en réalité de cadres inclusifs d'échanges et de dialogue multi-acteurs et permettent de renforcer la résilience des populations dans leur vivre ensemble malgré un contexte de sécurité précaire qui prévaut. Cette dynamique a contribué à une cohabitation pacifique dans la zone pastorale de Kougari (Dori) autour d'un point à usage pastoral, mais partagé de manière paisible entre les éleveurs transhumants et les femmes résidentes dans cinq villages avoisinants.

2.3.5 Axe 5: gestion du programme et appui institutionnel

L'axe 5 « gestion du programme et appui institutionnel » vise à faciliter la coordination et la mise en œuvre du programme, en rapport avec les différentes parties prenantes et garantir un suivi rapproché, une évaluation des interventions du programme, la communication des résultats et la mobilisation des ressources.

En matière de coordination et de suivi-évaluation, dans le cadre de la coordination et du pilotage du PUS-BF, la première session du Conseil d'orientation stratégique (COS) tenue le 12 mars 2021 a adopté le rapport d'exécution 2020 et le PTAB 2021 du PUS-BF. La seconde session du COS s'est tenue le 12 novembre 2021 a permis l'adoption du rapport consolidé du PUS-BF sur la période 2017-2020, le projet de PRODOC du PUS-BF 2022-2025 ainsi le projet de rapport d'avancement dudit programme au 31 octobre 2021.

Par ailleurs, douze (12) rencontres de concertations avec les points focaux ont été tenues au cours de l'année 2021 et deux sessions des Cadres de concertation régionaux (CCR) pour le suivi du PUS-BF dans chacune des (6) régions d'intervention du programme (Sahel, Nord, Centre-Nord, Est, Centre-Est, Boucle du Mouhoun) ont été tenus au cours du mois de juin à juillet et du mois de décembre 2021.

Aussi, le rapport sur les marchés en souffrance de paiement a été adopté en conseil des Ministres du 17 mars 2021. En outre, les textes (décret et arrêté d'application) portant mesures d'allègement dans le cadre du programme ont été adoptés et le rapport

provisoire de l'étude de la stratégie de passation des marchés dans les zones vulnérables a été déposé par le Consultant au mois de juin 2021 et validée en atelier le 22 septembre 2021.

Dans le cadre du suivi des projets financés par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (FCP) en accompagnement du Programme d'Urgence pour le Sahel, la première session 2021 du Comité Conjoint d'Orientation (CCO) s'est tenue le 29 mai 2020 pour examiner l'état d'avancement des projets PBF, la révision des termes de références du CCO et du cadre technique de suivi. Au 15 novembre 2021, l'exécution physique du Plan de travail annuel 2021 est de 65% ; au niveau financier, le budget du plan de travail annuel de 12,5 millions de dollars US est décaissé à 67%.

III. DIFFICULTES ET SUGGESTIONS

3.1 Difficultés

Les principales difficultés qui ont émaillé la mise en œuvre des activités du PUS-BF au cours de l'année 2021 ont été essentiellement : (i) l'urgence sanitaire liée à la COVID 19 et (ii) la dégradation du contexte sécuritaire et le déplacement forcé de populations. Ces facteurs ont entraîné l'affaiblissement des capacités d'intervention des acteurs de mise en œuvre.

A ces difficultés majeures, s'ajoutent celles qui ont trait : (i) aux difficultés liées aux collectes des données auprès des ministères sectoriels et des collectivités territoriales pour la planification des activités et de leur suivi ; (ii) aux retards de paiement des avances et des décomptes qui retardent l'exécution des marchés et aux défaillances des entreprises dans le respect des clauses contractuelles ; (iii) au faible accompagnement des institutions financières aux entreprises ayant un marché dans les régions couvertes par le programme et (iv) à l'insuffisance de ressources pour faire face au financement du PUS-BF.

3.2 Suggestions

Pour résorber ces difficultés, les suggestions suivantes sont faites :

- l'accélération de l'élaboration et de l'opérationnalisation du plan de sécurisation des investissements réalisés dans le cadre du PUS-BF ;
- une plus grande implication des premiers responsables des départements ministériels dans le suivi des activités du PUS-BF ;
- la mise en œuvre de l'étude pour la définition d'une stratégie de marchés publics adaptée aux zones fragiles ;
- la concrétisation des engagements des PTF en vue du financement du PUS-BF.

CONCLUSION

Au cours de l'année 2020, la mise en œuvre du programme s'est exécutée dans un contexte sécuritaire toujours difficile couplé à la survenue de la pandémie à coronavirus. Malgré ce contexte difficile, les actions entreprises dans les différents axes du programme ont permis de parvenir à des résultats tangibles dans les différents domaines d'intervention. En effet, grâce aux solutions apportées par les technologies de l'information et de la communication (TIC) associées à l'engagement et à la détermination des acteurs sur le terrain, des actions ont pu être menées.

Pour concrétiser les actions du programme qui est à sa dernière année de mise en œuvre, l'élaboration et l'opérationnalisation du plan de sécurisation des investissements dans le cadre du PUS-BF, la réalisation de l'étude sur la stratégie de marchés publics adaptée aux zones fragiles et la poursuite des concertations avec les PTF sur le financement de la MAP dudit programme constituent des facteurs déterminants pour accélérer la mise en œuvre du programme.

Tenant compte des résultats engrangés dans la mise en œuvre du programme depuis 2017 et de la nécessité de poursuivre les efforts pour renforcer la résilience des populations dans les zones de fragilités, la réflexion sur l'après PUS-BF doit être engagée en vue d'intensifier ses actions dans le sens d'une véritable politique de relèvement du niveau de développement des régions en proie aux fragilités.